



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU VENDREDI 2 JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un, le vendredi deux juillet à vingt heures ,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur OUZILLEAU, Maire.

Étaient présents :

Date de convocation :
25/06/2021

Conseillers en exercice : 35

Conseillers présents : 30

Conseillers votants : 35

M. François OUZILLEAU, Maire,

Mme Juliette ROUILLOUX-SICRE, M. Jérôme GRENIER, Mme Dominique MORIN, M. Johan AUVRAY, Mme Léocadie ZINSOU, M. Hervé HERRY, Mme Nicole BALMARY, Mme Catherine DELALANDE, Adjoints

M. Christopher LENOURY, Mme Evelyne HORNAERT, M. Titouan D'HERVE, Mme Sylvie GRAFFIN, M. Youssef SAUKRET, Mme Paola VANEGAS, M. Antoine RICHARD, Mme Marie-Christine GINESTIERE, M. Denis AIM, Mme Zahia GASMI, M. Olivier VANBELLE, Mme Marjorie HARDY, M. Raphaël AUBERT, Mme Nathalie CHESNAIS, M. Eric FAUQUE, Mme Blandine RIPERT, Monsieur Pierre FRANSCSCHINA, Mme Lorine BALIKCI, M. David HEDOIRE, M. Gabriel SINO, Mme Bérénice LIPIEC, Conseillers municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Yves ETIENNE à Mme Dominique MORIN
Mme Patricia DAUMARIE à Mme Juliette ROUILLOUX-SICRE
M. Jean-Marie M BELO à M. Jérôme GRENIER
Mme Lydie BRIOULT à M. François OUZILLEAU
Mme Fanny FLAMANT à M. David HEDOIRE

Absents :

Secrétaire de séance : Sylvie GRAFFIN

N° 069/2021

Rapporteur : François OUZILLEAU

OBJET : Compte-rendu des décisions

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2122-22,
Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n°009/2020 du Conseil municipal du 23 mai 2020,

Considérant l'obligation de présenter en Conseil municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré :

– PREND ACTE des décisions suivantes :

- 1) 014/2021 – Signature d'un avenant n°1 au marché n°2020/015 « Accord cadre relatif aux gros travaux publics sur voirie, espaces publics et propriétés de la commune de Vernon » conclu avec la société COLAS FRANCE dans le cadre d'une opération de restructuration, la société COLAS Ile de France Normandie. Le présent avenant est donc un avenant de transfert du marché 2020/015 de la société COLAS IDFN vers la société COLAS FRANCE. Cet avenant est sans incidence financière sur le marché, le montant maximum du marché reste inchangé.
- 2) 016/2021 - Demande de subvention les plus élevées possibles auprès de la Préfecture de l'Eure dans le cadre du dispositif « Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2021 » destinée à soutenir l'investissement des communes et des intercommunalités.
- 3) 017/2021 – Acceptation de don de documents politiques par Monsieur Pierre Vandevoorde, ancien militant politique du courant PCI-LCR-NPA de 1956 à 2007 à Vernon.
- 4) 018/2021 – Signature d'un avenant n°2 au marché 2018-046 « Nettoyement de la voirie et des espaces publics de la Ville de Vernon » conclu avec la société SEPUR.
L'avenant n°2 a pour objet, à compter du 1er mars 2021 d'ajuster les prestations prévues au contrat en ajoutant notamment le nettoyage du plateau de l'espace et l'adaptation de la prestation de vidages des nouvelles corbeilles destinées à favoriser le tri sélectif. Le coût de l'avenant n°2 s'élève à 539 750,45 € HT pour la durée totale du marché soit une plus-value de +11,48%.
- 5) 019/2021 - Signature d'un avenant au contrat de commissariat scientifique d'exposition et de cession de droits avec Philippe Piguët afin de reporter les dates de l'exposition « Monet, Hoschedé-Monet et Butler(s)... » initialement prévue au musée de Vernon du 24 avril au 26 septembre 2021 reportées du 30 avril au 25 septembre 2022.
- 6) 020/2021 - Acceptation d'un don de 12 agrandissement de cartes postales du XX ème siècle et la copie d'après un plan original de l'enceinte de Vernon et du château de Vernonnet du 15 octobre 1615 (bleu).
- 7) 024/2021 - Signature d'un accord-cadre au marché n°2020-054 « Entretien et élagage des espaces verts de Vernon » conclu sans montant minimum, ni montant maximum avec les sociétés suivantes :
 - Lot 1 : Elagage taille en rideau Tilleuls et autres sujets arborés avec SAMU SA à VERSAILLES (78),
 - Lot 2 : Elagage divers avec SAS TERIDEAL L'EDEN VERT à VICQ (78),
 - Lot 3 : Entretien des espaces verts avec PAYSAGES ADELINÉ à SAINT AUBIN SUR GAILLON (27).L'accord-cadre peut être tacitement reconduit trois fois par période successive de 12 mois sans que ce délai ne puisse excéder le 31/12/2024.
- 8) 026/2021 - Signature d'une convention entre Eure Habitat et la ville de Vernon pour la réalisation de travaux d'un mur mitoyen (démolition et sa reconstruction) situé sur la parcelle 265 au-dessus du centre social des pénitents, suite aux mesures conservatoires prises par Eure Habitat.
- 9) 027/2021 - Demande de subvention au titre du déploiement de la vidéo protection auprès du département pour un montant de 41.975€ HT et une aide au titre du Fond



Interministériel de Prévention de la Délinquance 2021 pour un montant de 62.962€ HT pour le déploiement de la vidéo protection sur le territoire de la commune.

- 10) 028/2021 - Modification de la régie d'avances du Musée de Vernon installée au Musée Alphonse Georges Poulain – Rue du Pont à Vernon à compter du 01/03/2021.
- 11) 030/2021 - Demande de Fonds de concours 2021 auprès de SNA (Seine Normandie Agglomération) pour un montant de 6000 €.
- 12) 031/2021 - Signature d'une nouvelle convention suite à la création de 10 nouvelles parcelles aux jardins familiaux du Vallon Saint-Michel, réévaluation de la grille tarifaire pour couvrir toutes les surfaces proposées.
- 13) 032/2021 - Signature d'un marché n°2020-036P2 « Fourniture de denrées alimentaires dans le cadre d'un groupement de commandes avec la Ville de Saint-Marcel » sans minimum, ni maximum conclu avec les sociétés suivantes :
Lot 1 : Circuits conventionnels : Produits surgelés standards et Bio avec POMONA PASSION FROID à LE GRAND QUEVILLY (76),
Lot 2 : Circuits conventionnels: Produits frais standards et Bio avec GROSDOIT à ROUEN (76),
Lot 7 : Circuits conventionnels: Poissons et produits de la mer frais standards et Bio avec POMONA Terre Azur à MAROMME (76),
Lot 18 : Viandes fraîches de porc à l'équilibre en circuit court, standards et Bio avec SOCPA VIANDES à Le Neubourg (27),
Lot 23 : Fromages de Chèvre en circuit court, standards et Bio avec INTER BIO NORMANDIE Services à VIRE (14),
Lot 31 : Charcuterie avec GROSDOIT à ROUEN (76).
L'accord-cadre peut être tacitement reconduit trois fois par période successive de 12 mois sans que ce délai ne puisse excéder le 31/12/2024.
- 14) 033/2021 - Signature d'un marché n°2021/019 « Travaux pour l'aménagement des espaces ludiques du Parc Fonderie » conclu avec l'entreprise Paysages Adeline à 27600 SAINT-AUBIN-SUR-GAILLON (27) pour un montant de 91 774,00 € HT soit 110 128,80 € TTC.
- 15) 034/2021 - Signature d'un marché n°2020-053 « Requalification de la rue de Marzelles » conclu avec les sociétés :
Lot 1 : Travaux de voirie et d'assainissement avec EIFFAGE à PETIT COURONNE (76) pour 1 171 741,50 € HT soit 1 406 089,80 € TTC,
Lot 2 : Réseaux divers avec LESENS ELECTRICITE à EVREUX (27) pour 150 240,75 € HT soit 188 288,90 € TTC,
Lot 3 : Espaces verts et mobilier urbain avec STEEV à SAINT PIERRE LESELBEUF (76) pour 70 588,04 € HT soit 84 705,65 € TTC.
Le montant global des prestations est de 1 392 570,29 soit 1 671 084,35 € TTC.
- 16) 035/2021 - Signature d'une convention au marché n°2021-017 « Convention assistance juridique avec l'AARPI Richer & Associés Droit Public pour un montant de 2 790,00 € HT par mois, soit 33 480,00 € HT par an.
- 17) 036-2021 - Signature d'une convention d'adhésion pour l'utilisation du restaurant Inter-Entreprises du Campus de l'Espace avec l'association du restaurant inter-entreprises « RIE CAMPUS DE L'ESPACE ». La convention n'a aucune incidence financière pour la collectivité, cette dernière ne participant pas aux repas pris par les agents.
- 18) 037/2021 - Signature d'un marché n°2020/014/P2 « Requalification, aménagement et rénovation du centre-ville de Vernon - lots 4 et 6 » avec les sociétés suivantes :
Lot 4: Mobilier urbain spécifique - Pied d'arbre en polimiroir avec PAYSAGES ADELINÉ à SAINT AUBIN SUR GAILLON (27) pour un montant de 57 230,00 € HT soit 68 676,00 € TTC,

Lot 6: Mobilier urbain spécifique - Grande table et bancs en béton architectural EUROTECH FLOOR SIS à NEUILLY SUR MARNE (93) pour un montant de 66 251,30 € HT soit 79 501,56 € TTC.

- 19) 039/2021 - Prélèvement d'un crédit de 640,00 € du chapitre 020 pour être viré au chapitre Chapitre 27 « Autres immobilisations financières » pour le Service de la Vie Associative - Caution Mon Logement 27.
- 20) 043/2021 - Signature d'un marché 2020/034/P2 relance lot 2 base nautique tourelles à Vernon « Travaux d'aménagement de zone de stockage complémentaire à destination de la base nautique située de Tourelles à Vernon » conclu avec la société TP2S pour un montant de 61 505,96 € HT soit 73 807,15 € TTC (solution variante) décomposé comme suit :
- Tranche Ferme : 52 615,52€ HT soit 63 138,62€ TTC,
 - Tranche optionnelle n° 1 : 8 890,44€ HT soit 10 668,53€ TTC.
- 21) 046/2021 - Autorisation d'utilisation des locaux des cours extérieures et des préaux de l'école François Mitterrand au profit de l'association AVENIR DE VERNON pour leur permettre de pratiquer des activités sportives tous les mercredis d'avril à juin 2021, en fonction des règles sanitaires en vigueur.
- 22) 047/2021 - Autorisation d'utilisation des locaux de l'école François Mitterrand au profit de l'association Cercle Escrime Vernon pour leur permettre de pratiquer des activités sportives tous les mercredis et samedis d'avril à juin 2021, en fonction des règles sanitaires en vigueur.
- 23) 048/2021 - Signature d'une convention relative à la réalisation du diagnostic archéologique prescrit par l'arrêté 28-2020-298 entre le Conseil Départemental de l'Eure et la Ville de Vernon.
- 24) 050/2021 - Signature d'un accord-cadre au marché n° 2021-005 « Conception, fabrication, pose et maintenance de sanitaires installés sur l'espace public de la Ville de Vernon (voirie et espaces verts) conclu avec MPS TOILETTES AUTOMATIQUES à Josse (40) pour un montant de 300 000€.
- L'accord-cadre peut-être tacitement reconduit trois fois par période successive de 12 mois sachant que la durée maximale du contrat toutes périodes confondues est de 4 ans.
- 25) 051/2021 - Signature d'une convention de partenariat avec la Ville des Andelys, relative à la formation en maniement des armes des agents de la Police Municipale.
- 26) 056/2021 - Rétrocession d'une concession funéraire remboursement du montant de ladite concession au prorata de la période non utilisée soit 120,55€.
- 27) 057/2021 - Signature d'un avenant au marché n°2020/015 « Accord cadre relatif aux gros travaux publics sur voirie, espaces publics et propriétés de la commune de Vernon » conclu avec les sociétés :
- Avenant N°1 : EIFFAGE ROUTE OUEST à PETIT COURONNE (76),
 - Avenant N°1 : EUROVIA à SAINT ANDRE DE L'EURE (27),
 - Avenant N°2: COLAS-Parc à VAL DE REUIL (27).
- Le présent avenant consiste à ajouter des prix unitaires au bordereau des prix unitaires du marché.
- 28) 058/2021 - Signature d'un avenant n°2 au marché n°2017/043 « Mission de maîtrise d'œuvre relative à la rénovation des arches et éléments structurants du vieux pont » conclu avec la société ANTEAGROUP – ANTEA FRANCE à OLIVET (45). Le coût de l'avenant n°2 s'élève à 17 236,77€ HT. Le montant du marché après passation de l'avenant n°2 s'élève à 59 971,77€ HT soit 71 966,12€ TTC.

- 29) 059/2021 - Signature d'un avenant n°5 au marché n°2016/042 « Marché public de Performance énergétique associant la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance en gestion globale des installations d'éclairage public, d'éclairage de mises en valeur, d'illuminations festives, de signalisation lumineuse tricolore et de la vidéo protection urbaine de la ville de Vernon », conclu avec la société GT FORLUX à IFS (14). Le présent avenant consiste à ajouter des prix nouveaux au bordereau des prix unitaires pour le poste G3P et G3NP du marché. Il est sans incidence financière sur le marché.
- 30) 061/2021 - Signature du marché n°2021/001 « Fouilles archéologiques préventives dans le cadre de l'opération Cœur de Ville à Vernon » conclu pour un montant forfaitaire annuel ne pouvant excéder 625 000,00 € HT et pour un montant maximum annuel de 625 000,00 € HT pour la partie à bon de commande. Le montant maximum annuel est de 1 250 000,00€ HT soit 1 500 000,00€ TTC soit un montant global de 5 000 000,00€ HT soit 6 000 000,00€ TTC. La durée maximale du marché toutes périodes confondues, est de 4ans.
- 31) 062/2021 - Signature d'un accord-cadre n° 2021/004 « Location de structures événementielles temporaires » conclu avec la société COMPACT SARL à GOUSSAINVILLE (95) pour un montant de 70 000 € HT soit 84 000 € TTC. Le montant maximum annuel des prestations est de 70 000 € HT. Ce montant sera identique pour toutes les périodes de reconduction.
- 32) 063/2021 - Autorisation de communiquer certains documents administratifs en accord avec la réglementation en vigueur de la CADA (Commission d'Accès aux documents Administratifs).
- 33) 065/2021 - Signature d'un avenant n°1 au marché n°2019/006 « Prestation de service liée à l'entretien des réseaux d'eaux pluviales et ouvrages annexes sur le territoire de la Ville de Vernon » conclu avec la société MAILLOT SAS, à VAL DE REUIL (27). Le présent avenant a pour objet de prolonger la durée du marché jusqu'au 31/12/2021. Il est sans incidence financière car le montant maximum annuel du marché correspondant à cette dernière période d'exécution est inchangé.
- 34) 066/2021 - Signature d'un avenant n°1 au marché n°2018/091 « Fourniture et pose de clôtures, portails et portillons pour la ville de Vernon » conclu avec l'entreprise CLOTURES ET PORTAILS DE L'EURE à GUICHAINVILLE (27). Le présent avenant consiste à ajouter un prix unitaire au bordereau des prix unitaires. Il est sans incidence financière sur le marché, le montant maximum du marché reste inchangé.
- 35) 067/2021 - Signature d'un avenant n°1 au marché n°2020/033 « Travaux de restauration de la Collégiale à Vernon - PHASE 1 - Chevet et déambulatoire du chœur, tour de la croisée et bras Sud du transept » conclu avec les sociétés:
Lot 1 : avenant N°1: TERH à VERNON (27). L'avenant n°1 génère une augmentation de 195 370,80 € HT suite à l'intégration des prestations soit + 27,92 % sur le montant du marché. Le montant du marché est porté à 895 161,90 € HT soit 1 074 194,28 € TTC après passation de l'avenant n°1.
Lot 2 : avenant N°1: MDB à VILLEJUIF (94). L'avenant n°1 génère une augmentation de 60 384,57 € HT suite à l'intégration des prestations soit + 24,52 % sur le montant du marché. Le montant du marché est porté à 306 669,00 € HT soit 368 002,80 € TTC après passation de l'avenant n°1.
Lot 3 : avenant N°1: GALLIS à FRANQUEVILLE STPIERRE (76). L'avenant n°1 génère une augmentation de 46 148,19 € HT suite à l'intégration des prestations soit + 13,83 % sur le montant du marché. Le montant du marché est porté à 379 945,94 € HT soit 455 935,13 € TTC après passation de l'avenant n°1.
Lot 4 : avenant N°1 VITRAUX SALMON à LAVENTIE (62). L'avenant n°1 génère une augmentation de 4 347,50 € HT suite à l'intégration des prestations soit + 13,27 % sur le montant du marché. Le montant du marché est porté à 37 112,50 € HT soit 44 535,00 € TTC après passation de l'avenant n°1.

36) 068/2021 - Décision budgétaire : Un crédit de 17 900,00 € est prélevé du chapitre 020 pour être viré au chapitre suivant :
Opération 201824 Gare routière - Lycée Dumézil
Code fonctionnel: 822
Nature: 2152 Installations de voirie suite révision de prix

37) 070/2021 - Accord-cadre au marché n°2020-021 - Prestations de coordination de sécurité et de protection de la santé de 2eme et 3eme catégorie et de contrôleur technique pour les opérations, en groupement de commande avec SNA (Seine Normandie Agglomération) dans le but d'entériner l'avis de la commission d'appel d'offres de groupement de commande de SNA du 20/02/ 2021 qui a attribué l'accord-cadre n°2020/021 « Prestations de coordination de sécurité et de protection de la santé de 2ème et 3ème catégorie et de contrôleur technique pour les opérations neuves et de réhabilitations d'infrastructures et de bâtiments » avec les sociétés suivantes :

Lot 1 : Missions de Contrôle Technique ;

- QUALICONSULT Centre d'affaires ECOPARC à HEUDEBOUVILLE (27),
- DEKRA INDUSTRIAL à MONT SAINT AIGNAN (76),
- APAVE Nord-Ouest SAS à EVREUX (27),
- BUREAU ALPES CONTROLES à SAINT ETIENNE DU ROUVRAY (76),
- SOCOTEC CONSTRUCTION à EVREUX (27).

Lot 2 : Coordination SPS ;

- SEPAQ NORMANDIE à LOUVETOT (76),
- QUALICONSULT SECURITE à HEUDEBOUVILLE (27),
- APAVE Nord-Ouest SAS à EVREUX (27),
- PROJECTIO Flexiburo à NANTERRE (92),
- BUREAU ALPES CONTROLES à SAINT ETIENNE DU ROUVRAY (76).

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre peut être tacitement reconduit trois fois par période successive de 1 an pour une durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 4 ans.

38) 071/2021 - Signature d'un accord-cadre au marché n°2021-007 « Fourniture et livraison de pains frais et viennoiserie à l'exclusion de tous produits surgelés » avec la société ;

- AU PECHE VENIEL à VERNON (27)

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale du 27/05/2021 au 31/12/2022. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. Le montant maximum des prestations est défini comme suit : Période initiale : 75 000,00 € HT ; Reconduction 1 : 48 000,00 € HT ; Reconduction 2 : 48 000,00 € HT. Soit un montant maximum total de 171 000 € HT (180 405 € TTC).

39) 072/2021 - Signature d'un avenant n°8 au marché 2018/036 « Impression des supports de communication de SNA, de l'Office de Tourisme communautaire, de la ville de Vernon et du CCAS de Vernon - Lot n°1 : Impression des supports de communication pour les impressions off set » conclu avec la société LESCURE GRAPHIC à DOUAINS (27).

40) 073/2021 - Acceptation d'un remboursement de 912,60€ de l'assurance Breteuil Assurances Courtage à CHARENTON LE PONT (94) pour un sinistre sur le véhicule Renault Traffic immatriculé 9545 YZ 27 le 03/12/2019 à Vernon.

41) 074/2021 - Signature d'un avenant n° 10 au marché n°2011/021 « Exploitation de chauffage des bâtiments communaux » conclu avec la société DALKIA à ROUEN (76). L'avenant n°10 représente une moins-value annuelle de – 32 002,98 € HT et porte donc

l'incidence financière sur la durée totale du marché à – 45 706,13 € HT. Le montant total du marché 2011/021, après le présent avenant n°10, est ramené à 3 442 789,59 € HT.

- 42) 075/2021 - Déclaration sans suite du marché n° 2020/025 « Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le lancement, le contrôle technique administratif et financier d'un marché d'exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux de Vernon » pour un motif d'intérêt général.
- 43) 076/2021 - Signature d'un avenant n°3 au marché n°2017/015 « Mission de maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation de l'ancienne école élémentaire Marcel Beaufour en locaux associatifs » conclu avec l'entreprise ;
- HTH Architecture, mandataire du groupement HTH Architecture / ALBEDO / TO.PRO.BAT / MOTEEC Ingénierie / CETIS à SAINT ÉTIENNE DU ROUVRAY (76).

Le présent a pour objet de modifier la répartition entre les cotraitants indiqués à l'avenant 2, afin de prendre en compte les études réalisées par la société ALDEBO pour un montant de 7000,00 € HT. Il ne génère aucune incidence financière, le montant du marché reste inchangé.

- 44) 077/2021 - Conventions de prise en charge des frais engagés pour certains aménagements avant la mise à disposition du boulodrome et du club house, et la réception du challenge de l'industrie.
- 45) 078/2021 - Fixation du prix d'un billet « tarif réduit » à 3 euros/ adulte au Musée de Vernon au détenteur de la carte « Pass Nouvelle Normandie » 2021 pour la période du 1er juillet au 31 octobre 2021.
- 46) 081/2021 - Emprunt auprès du Crédit agricole Normandie Seine, pour le financement des besoins ponctuels de trésorerie de la ville de Vernon dénommée « Ligne de Trésorerie Interactive » d'un montant maximum de 3 millions d'euros.
- 47) 082/2021 - Signature d'une convention, à titre gracieux, entre le musée de Vernon et le musée Thomas Henry à Cherbourg-en-Cotentin (50) suite au dépôt à titre de deux œuvres ;
- Norbert Goeneutte, Fleuristes sur le Boulevard Rochechouart, huile sur toile, vers 1878, inv. 79.19
 - Norbert Goeneutte, Portrait de Jean Buhot, huile sur bois, 1891, inv. 91.6.1
- 48) 083/2021 – Signature d'une convention, à titre gracieux, entre le musée de Vernon et Monsieur Philippe Piguet à Paris (14^{ème}) suite au dépôt de deux œuvres ;
- Alfred Sisley, Les Oies à Saint-Mammès, 1897, lithographie en couleurs
 - James Butler, Fleurs, huile sur toile
- 49) 084/2021 - Signature d'une convention, à titre gracieux, entre le musée de Vernon le musée de la Révolution française à Vizille (38) suite au dépôt de l'œuvre ;
- Antoine-François Callet, Portrait de Louis XIV en habit de sacre, après 1779

Hors commission

Dossier non présenté en commission

Délibéré :
Prend acte

Ainsi délibéré les mêmes jour, mois et an que dessus
Le registre dûment signé
Pour extrait conforme,

Conformément au code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Rouen peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa publication. Dans ce même délai, il peut également faire l'objet d'un recours gracieux adressé à son auteur ; cette démarche prolonge alors le délai de recours contentieux qui peut ensuite être introduit auprès du Tribunal Administratif dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux).